

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne expérimentée dans la conduite des grues à tour et présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

Avoir 18 ans révolus, Être médicalement apte à la conduite, Maîtrise orale et écrite de la langue française, Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) : tenue de travail, gants, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire et harnais antichute, pour réaliser les exercices pratiques.

OBJECTIFS

Être capable, conformément au référentiel de compétences R 377m CNAMTS d'appliquer, sur le plan théorique et pratique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite en sécurité des grues à tour, Se préparer au test CACES®

LIEU	NOMBRE DE STAGIAIRES	DURÉE
Dans vos/nos locaux (cf. devis)	6 stagiaires maximum	21h soit 3 jours

PROGRAMME DE LA FORMATION**Formation théorique**

- La réglementation et les textes de la sécurité sociale
- Les devoirs et responsabilités
- Les principaux types de grues à tour
- Les caractéristiques les composants et les mécanismes des grues
- Le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Les risques inhérents au fonctionnement de la grue
- Lire et comprendre une plaque de charge, un abaque, un tableau, les aides à la conduite
- Les règles de stabilité des grues à tour

Formation Pratique

- Vérifications du matériel
- Conduite à vide, prise en main
- Exercices d'arrêt de balan
- Parcours à l'équerre et en diagonale
- Exercices d'appréciation des distances
- Transport de charges diverses avec contrôle du balan
- Retournements de charges avec des éléments suivants :
- Les points d'amarrage
- Les centres de gravité
- Les calages
- Les appuis
- Les capacités des élingues et des appareils
- Mise en application des gestes de commandement (normes AFNOR)

EVALUATION ET ATTRIBUTION FINALE

Une attestation de formation est délivrée au candidat en fin de formation.

Le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) est délivré au candidat sous réserve de réussite au test théorique et pratique.

MOYEN PÉDAGOGIQUE

Livret pédagogique individuel

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation axée sur la mise en pratique, en conditions réelles, de l'enseignement théorique dispensé